
De: LANFRANCHI Guillaume <Guillaume.LANFRANCHI@seineouest.fr>

Date: 16 décembre 2022 à 07:56:38 UTC+1

À: MAITRE Philippe <Philippe.MAITRE@mairie-meudon.fr>

Cc: BES Bertrand <Bertrand.BES@seineouest.fr>, Deverre Nicolas <Nicolas.Deverre@seineouest.fr>, BASTIAN Alain <Alain.BASTIAN@seineouest.fr>, Despinasse Frederic <Frederic.Despinasse@seineouest.fr>

Objet: RE: Projet nouvelle voie Meudon - Plans réseaux projetés

Bonjour,

Come je vous l'indiquais, nous n'avons pas de remarque défavorable à ce stade sur les éléments fournis du permis de construire.

Des points d'attention et de respect des prescriptions :

- le promoteur devra vérifier avec les concessionnaires le dimensionnement des réseaux électriques, télécom, eau potable et assainissement pour assurer le bon fonctionnement, aussi en fonction des besoins futurs de la zone
- le promoteur devra vérifier l'adéquation du débit et du volume à rejeter dans le réseau public d'assainissement au regard des limites et règles fixées dans le Règlement d'assainissement
- le promoteur devra prévoir des regards de visite (sur réseaux EU et EP) positionnés en limite de partie privative afin de permettre l'entretien des réseaux

Un point à vérifier pour le projet :

- l'étude de circulation devra confirmer la non-saturation du petit giratoire sur lequel la voie nouvelle sera connectée (en fonction de l'apport de véhicules liés au projet).

Bonne réception,


GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**
Guillaume LANFRANCHI
Directeur du Patrimoine et de l'Espace Public
Grand Paris Seine Ouest
EPT Grand Paris Seine Ouest – 9 route de Vaugirard –
CS 90008 – 92197 Meudon Cedex
guillaume.lanfranchi@seineouest.fr
Tel. 06 85 07 88 36